

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Concours de composition : Le rapport du jury a été approuvé et les prix ont été expédiés aux lauréats.

Palmarès du concours de composition 1955-56

Sujet : « Comment les gens de mon village (de ma ville) gagnent leur vie ».

Palmarès

Sur proposition du jury, le Comité de notre association a alloué les prix suivants :

Classe supérieure de La Ferrière	2 ^e prix	Fr. 40.—
Ecole secondaire de Malleray	3 ^e prix	Fr. 30.—
Classe supérieure de Rossemaison	5 ^e prix	Fr. 20.—
Fanny Christen, Châtelat	6 ^e prix	Fr. 15.—
Ruth Juillerat, Châtelat	6 ^e prix	Fr. 15.—
Sylvie et Roger Châtelain, Péry	7 ^e prix	Fr. 10.—
Monique Cuenin, Perrefitte	7 ^e prix	Fr. 10.—
Classe I, Nods	7 ^e prix	Fr. 10.—
Classe II, 8 ^e année, Reconvilier	7 ^e prix	Fr. 10.—
André Nicol, Porrentruy, prix de consolation en nature.		

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Importation de bétail de boucherie. — Pour la semaine du 10 au 17 décembre 1956, les organes compétents ont autorisé l'importation de 350 bœufs et génisses. Ce contingent a été diminué à 250 pièces pour la semaine du 17 au 22 décembre. Les importations seront ensuite arrêtées jusqu'au 7 janvier, date à partir de laquelle on a déjà prévu l'importation hebdomadaire de 450 bœufs et génisses grasses. Il semble pourtant qu'en raison de l'accroissement de l'offre indigène, il devrait être possible de réduire ces quantités !

Quant au contingent déjà autorisé de 600 pores pour la fabrication du salami, on peut l'augmenter au besoin jusqu'à fin décembre, s'il est possible de s'en procurer. En ce moment, on ne peut importer des pores lourds que du Danemark, en raison du danger d'épizooties. Il n'y aura pas de nouvelles importations de viande de veau ou de mouton jusqu'à la fin de l'année.

Le bétail de vente. — Le placement des excédents de gros bétail de boucherie a fait de la place pour de nouveaux animaux de vente de bonne productivité. Aussi a-t-on constaté ces deux dernières semaines

une demande accrue de bétail de vente de qualité. Il semble également que les propriétaires de bétail disposent actuellement de davantage de temps, puisqu'ils ont terminé les travaux d'automne, pour s'occuper de la remonte de leur troupeau de bétail.

La construction en octobre. — Au mois d'octobre on a terminé la construction de 1266 logements dans les 42 villes de plus de 10.000 habitants que compte notre pays, contre 1380 en octobre 1955. Pour la période de janvier-octobre, ces chiffres sont de 13.020 et 13.500. On enregistre donc une légère diminution du nombre des logements mis sur le marché. Par contre les autorisations de bâtir ont été en forte diminution, puisqu'elles n'ont atteint que 1151 en octobre, 1883 en octobre 1955, et 15.442 pour les mois de janvier à octobre, contre 19.912 dans la période correspondante de l'année dernière.

L'activité de l'industrie et des entreprises du bâtiment dans le canton de Berne. — L'activité intense est restée stable et s'est même encore élevée dans les différentes industries. Si l'on compare le troisième trimestre de l'année passée avec celui de cette année, on constate même une augmentation du personnel, sauf dans l'industrie textile.

Dans les entreprises du bâtiment, le nombre du personnel est presque le même. L'indice est de 4 points inférieur à celui du trimestre précédent et de 13 points supérieur à celui du troisième trimestre 1955.

Le mouvement d'affaires des banques suisses. — En 1955, le mouvement d'affaires des banques suisses a porté sur 461 milliards de francs pour 406 banques, contre 396 milliards l'année précédente pour 401 établissements. Le bénéfice brut a passé de 498 à 536 millions de francs. Le bénéfice net a atteint 181 millions de francs.

Le marché des légumes. — Le cours des prix des légumes est à peu près stable. Les livraisons sur les marchés consistent en grande partie en légumes de garde du pays, tels que choux cabus, choux rouges, choux de Milan, poireaux et céleris. La demande est pour le moment satisfaisante et les suppléments de stockage valables à partir du 1^{er} décembre ont pu être entièrement réalisés pour la plupart des variétés de légumes.

La structure du marché des bois d'œuvre indigènes d'épicéa et de sapin pour 1956/57. — A la demande des autorités compétentes, une convention avait été passée pour la période de coupe 1955/56 entre les cercles intéressés au sujet de la structure du marché des bois d'œuvre indigènes d'épicéa et de sapin. Cette convention tendait à maintenir une certaine stabilité des prix. Dans de nombreuses régions, producteurs et utilisateurs de bois avaient passé des accords régionaux fondés sur la convention suisse. En moyenne des ventes effectuées durant la période précédente de coupe, les cours sur le marché des grumes d'épicéa restèrent en général dans le cadre des prix indicatifs fixés. On est ainsi parvenu à stabiliser les cours pour le bois d'œuvre d'épicéa et de sapin. Encouragées par les expériences favorables de cette précédente convention, les associations intéressées ont conclu une nouvelle convention pour la période de coupe 1956/57, fondée sur les mêmes taux que ceux il y a un an.

A propos de la benzine. — Il serait possible d'ouvrir le canal de Suez en sept semaines, à condition que tous les navires anglais et français soient mis en action. Dans le cas contraire, il faudrait compter au moins 14 semaines et même davantage. Cette réalité doit être méditée, car ses incidences sur l'économie nationale se feront sentir à bref délai, bien que les livraisons américaines soient entrées dans la réalisation à un rythme réjouissant.